

EN IMAGES

PHOTOS ADRIANE CARROGER

Les « Ailes des Crêtes » sortent de terre

Après trois ans de collecte, une première éolienne a été levée sur les hauteurs de Chagny. Un projet entièrement ouvert à l'investissement citoyen.

La concrétisation d'un projet mené de front par la communauté de communes des Crêtes préardennaises, depuis 2004, a vu le jour avec la levée de la première éolienne (sur une semaine en raisons des conditions climatiques défavorables) dont le parc a la particularité d'être le premier de la région à être ouvert à 100% aux investisseurs citoyens.

Il s'agissait, à l'origine, pour la communauté de communes, de maîtriser l'implantation des parcs éoliens sur son territoire et ensuite de réfléchir à la manière dont il était possible de maximiser les retombées économiques pour celui-ci. Un modèle a été trouvé, importé d'Allemagne, « celui de l'appropriation de l'énergie pour les gens par les gens », résume Ingrid Julien, animatrice du parc éolien citoyen. « On a souhaité que le capital soit ouvert seulement aux citoyens plutôt qu'au grand capital qui aurait pu

faire de ces éoliennes des objets de rente, comme c'est le cas sur d'autres sites, en France. » En filigrane, une démarche simple : l'évaluation des besoins en matière énergétique pour alimenter le territoire puis ensuite le choix « logique » des énergies propres via l'éolien.

Plus de 520 investisseurs-citoyens sont impliqués dans le projet, dont 260 enfants (pour l'instant). Le projet a été financé de deux manières : citoyens, entreprises, communes ou associations ont pris des parts dans cette ferme éolienne en investissant, soit indirectement dans la coopérative Enercoop Ardennes Champagne à hauteur de 100 euros minimum, soit directement à hauteur de 5000 euros la part. Ensemble, ils ont financé 1 800 000 euros du projet. Un prêt bancaire a également été sollicité, ce qui représente 20% du coût total.

ADRIANE CARROGER

FICHE TECHNIQUE

- ▶ **Communes :** Chagny et Bouvellemont.
- ▶ **Nombre d'éoliennes :** 3 de 0,8 MW.
- ▶ **Puissance totale :** 2,4 MW.
- ▶ **Dimension :** mat de 73 mètres, pale de 27 mètres.
- ▶ **Coût total :** 3,7 millions d'euros.
- ▶ **Vente de l'électricité :** Enercoop et EDF.
- ▶ **Particularités :** gouvernance et capital 100% citoyen, une éolienne propriété exclusive des enfants et une chaîne de solidarité de communes s'est mise en place (31 communes sur 94 appartenant à la communauté de communes ont investi).



Le montage commence par le positionnement du mat à fixer au sol sur les fondations.



Les pâles des éoliennes sont assemblées mais le vent empêche de les lever.



La dernière pièce à assembler reste le capot.



Les pâles des éoliennes sont levées et fixées à la nacelle. Ensuite, deux techniciens feront les raccordements. Ingrid Julien